

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL N°1000-10-25

**OBJET : Demande de subvention au titre de l'ingénierie LEADER programme 2023-2027 pour les années 2023-2024-2025**

### MEMBRES

- EN EXERCICE : 13  
PRESENTS : 10  
POUVOIRS : 0

### VOTES

- VOIX : 10  
POUR : 10  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à quinze heures trente, le comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à Pontivy dans les locaux de Pontivy Communauté sur convocation de son Président, Claude VIET.

Etaient présents : Benoît ROLLAND, Stéphane HAMON, Laurent GANIVET, Daniel AUDO, Bernard LE BRETON, Claude VIET, Joseph LE BOUEDEC, Michel POURCHASSE, Michel JARNIGON, Pascal ROSELIER.

Etaient excusés : Guénaël ROBIN, Henri LE CORF.

Autres personnes : Martine MOREL, Fanny POHARDY, Francis MORIN

Secrétaire de séance : Stéphane HAMON.

Date des convocations : 25 septembre 2025

### Exposé des motifs :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention signée le 06 octobre 2023 entre le Pays de Pontivy et la Région Bretagne relative à la mise en œuvre du développement dans le cadre du Plan Stratégique National 2023-2027.

Pour engager les actions envisagées, le comité syndical est invité à

- Solliciter des subventions auprès du programme européen LEADER
- Autoriser son président à signer tous les documents se rapportant à ces sujets

Plan de financement dans le cadre de la demande d'aide financière au titre de l'ingénierie 2023, 2024 et 2025 pour le programme LEADER 2023-2027 :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT
Poste <b>gestionnaire</b> (2025)	43 865 €
Poste <b>animateur</b> (2023-2024-2025)	105 549 €
<b>TOTAL DES DEPENSES PREVUES</b>	<b>149 414 €</b>

NATURE DES RECETTES	MONTANT
Autofinancement	29 883 €
LEADER	119 531 €
<b>TOTAL DES RECETTES PREVUES</b>	<b>149 414 €</b>

Considérant les motifs exposés ci-dessus par Monsieur Claude VIET, Président du Syndicat Mixte du Pays de Pontivy ;

**OBJET : Demande de subvention au titre de l'ingénierie LEADER programme 2023-2027 pour les années 2023-2024-2025**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical décide de :

- Approuver le projet et valider le plan de financement prévisionnel
- Approuver la sollicitation de la subvention de 119 531 € au titre de l'ingénierie du programme LEADER 2023-2027 pour 2023, 2024, 2025.
- Autoriser le président à signer tous les documents s'y rapportant

Fait à Pontivy,  
Le 02 octobre 2025  
Le Président,  
Claude VIET



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' and 'V' followed by a horizontal line.